



**Communiqué de presse de la direction régionale
de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté**

15 % des inscrits se sont abstenus de voter en 2022

En 2022, 15 % des inscrits en Bourgogne-Franche-Comté n'ont participé à aucun des quatre tours de scrutin des élections présidentielle et législatives. Par rapport à 2017, l'abstention systématique augmente dans la région, comme au niveau national.

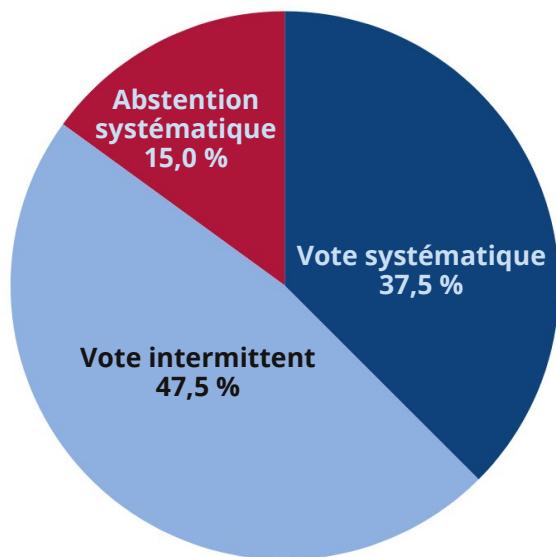
Les électeurs privilégient le vote intermittent, qui consiste à ne pas user de son droit à chaque tour de scrutin. Ce comportement est majoritaire chez les moins de 50 ans.

La participation électorale augmente avec l'âge.

Ainsi, parmi les électeurs inscrits en Bourgogne-Franche-Comté, à peine plus d'un jeune de moins de 30 ans sur six a voté systématiquement en 2022. Ce vote systématique concerne en revanche plus d'un adulte de 40-49 ans sur trois. L'usage du droit de vote varie également avec le niveau de diplôme : près de 29 % des inscrits de la région sans diplôme se sont systématiquement abstenus en 2022, contre moins de 9 % des titulaires d'un diplôme supérieur au bac.

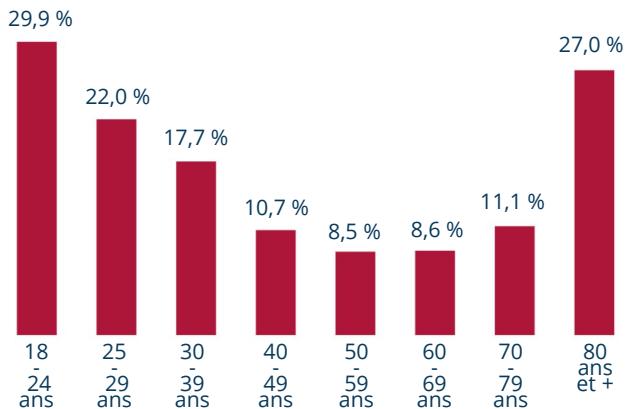
17 novembre 2022

Participation aux élections présidentielle et législatives 2022 en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, enquête participation électorale 2022.

Abstention systématique selon l'âge



Abstention systématique selon le niveau de diplôme



Nous contacter :

Christophe Leduc
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél. : 06 63 30 50 36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

[Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°159](#)
www.insee.fr, rubrique Statistiques et études

 Fil Twitter régional :
[@InseeBFC](#)